

## Editorial

**« Solidarité, engagement et persévérance seront encore les maîtres mots pour l'avenir d'un partenariat social fort »**

Chers et chères membres,

Voici maintenant plus de six mois que j'ai l'honneur de présider notre faîtière et je souhaite prendre un moment pour partager avec vous certaines actualités.

Ces derniers mois ont été particulièrement riches dans les échanges tant à l'interne qu'à l'externe. Les dialogues avec les diverses délégations de notre Conseil d'État ainsi que les implications dans les diverses commissions en faveur du personnel de l'État ont été intenses.

Grâce à votre confiance, votre solidarité et votre engagement actif, ensemble, nous avons su maintenir une pression pour continuer à nous faire entendre dans les dossiers, notamment par des interventions pertinentes au travers des médias, tout comme par vos présences lors des rassemblements syndicaux. Je tiens sincèrement à saluer l'engagement de chacun et chacune d'entre vous.

Néanmoins, dès la rentrée et pour les mois à venir, la FEDE aura encore besoin de votre soutien et de votre mobilisation accrue. Les messages et les signaux relayés par le Conseil d'État nous invitent à maintenir une vigilance particulière afin de continuer à pouvoir garantir la défense des conditions de travail et salariales de l'ensemble du personnel de l'État.

Aussi, je profite de cette occasion pour adresser un remerciement chaleureux à l'ensemble des délégué-e-s de vos associations respectives qui œuvrent sans compter en faveur de leurs membres.

A vous toutes et tous, chers et chères membres, je vous souhaite une période gorgée des plaisirs de l'été !

*Isabelle Castella, Présidente de la FEDE*

## Nomination

À la suite de la mise au concours à l'interne du poste de Secrétaire Générale de la FEDE, l'ensemble du comité de sélection, ainsi que le comité de la FEDE et sa Présidente ont l'immense plaisir d'annoncer la nomination de Madame Sophie Tritten dans cette nouvelle fonction et ce, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Ainsi, la FEDE poursuit sa réorganisation commencée avec l'arrivée de Madame Isabelle Castella à la présidence. Les besoins actuels nécessitent une continuité et un renforcement permanent des structures afin de pouvoir garantir la représentation des associations membres dans les diverses commissions et négociations avec l'État.

L'ensemble des actrices et acteurs de la FEDE lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans cette fonction ô combien indispensable !

## Pénibilité

Un échange entre le SSP, la FEDE et la Délégation du Conseil d'État sur les questions du personnel a eu lieu fin mai avec, pour conclusion, que le Conseil d'État présenterait ses propositions de compensation de la pénibilité le 12 juin. Chose faite avec une proposition de compenser cette pénibilité à raison de congé supplémentaire (un jour de plus à partir de 46 ans, deux entre 50 et 55 et trois à partir de 56 ans).

Les discussions ont véritablement commencé le 2 juillet avec le Service du personnel de l'État. A ce stade, les revendications telles que la retraite anticipée et la revalorisation des indemnités ne font pas partie des négociations.

Dans cette première étape, le personnel des soins est extrêmement déçu et fâché de ne pas être inclus dans la liste des professions reconnues « du groupe cible spécifique opté par le Conseil d'État », selon les mots de M. Jean-Pierre Siggen adressés à l'ASI, mi-juin 2024. Toujours selon ces déclarations, notre gouvernement « attend les résultats de l'initiative fédérale concernant le personnel soignant ainsi que le rapport de la Haute école de Santé (HEdS) mandaté par la DSAS pour envisager des synergies et des mesures adaptées ». Rapport dont la publication se fait largement désirer depuis plusieurs mois, comme l'ont relevé plusieurs médias ainsi que les députés Pierre Mauron et Chantal Pythoud-Gaillard. La FEDE s'interroge sur les motifs qui justifient une telle rétention de l'information, la situation du personnel des soins étant particulièrement préoccupante dans notre canton.

Un espoir demeure : les discussions avec le SPO sur le dossier de la pénibilité reprendront à la fin août. Nous espérons pouvoir communiquer des mesures concrètes satisfaisantes à l'automne.

En outre, le Conseil d'État a annoncé le 4 juillet un plan d'assainissement des finances cantonales. La FEDE a publié un communiqué de presse à ce propos, vous pouvez en prendre connaissance sur le site [www.fede.ch](http://www.fede.ch). Cette annonce, si elle est inquiétante, doit aussi éveiller la vigilance du personnel de l'État. La FEDE n'exclut pas l'organisation d'actions collectives durant un automne qui s'annonce particulièrement crispé.

## **Encore deux trois petites choses à vous dire....**

Enseignement: l'étude ECOPLAN sur le temps de travail des enseignant-e-s a été restituée aux associations professionnelles lesquelles sont invitées à se prononcer sur les conclusions.

CPPEF: concernant la Caisse de pension, sur invitation du commissaire nommé, une délégation de la FEDE et du SSP ont rencontré une délégation du Conseil d'État afin de discuter du règlement d'élection des représentant-e-s des assuré-e-s. Des propositions de part et d'autre ont été faites.

Nous attendons avec impatience une issue favorable dans l'intérêt des parties concernées afin de pouvoir rétablir une gestion de la caisse véritablement paritaire.

HFR: Ayant entendu la préoccupation de l'ensemble des représentants du personnel du HFR, le Conseil d'administration les a invités à un espace de dialogue au cours duquel la stratégie future concernant le statut du personnel a pu être clarifiée. La FEDE reste attentive aux développements, sachant qu'il appartient au Conseil d'État de veiller à donner à son hôpital public les ressources à même de garantir les conditions de travail adéquates pour son personnel. Ainsi l'hôpital fribourgeois pourra proposer des prestations de qualité aux citoyen-nes qui ont fait confiance au gouvernement lors de la votation du 9 juin dernier en suivant sa recommandation.

*Prochaine parution du FEDE info : mi-décembre 2024 / IC-ST*